

Rester ou repartir ? Une analyse des usages de la ville par les migrants dans la Genève des années 1837-1843

REMUND, Adrien

---

Reference

REMUND, Adrien. Rester ou repartir ? Une analyse des usages de la ville par les migrants dans la Genève des années 1837-1843. *Annales de démographie historique*, 2012, vol. 2, no. 124, p. 65-87

Available at:

<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:30509>

Disclaimer: layout of this document may differ from the published version.



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

## RESTER OU REPARTIR ? UNE ANALYSE DES USAGES DE LA VILLE PAR LES MIGRANTS DANS LA GENÈVE DES ANNÉES 1837-1843

**Adrien Remund**

**Belin** | *Annales de démographie historique*

**2012/2 - n° 124**  
**pages 65 à 87**

**ISSN 0066-2062**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-annales-de-demographie-historique-2012-2-page-65.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Remund Adrien, « Rester ou repartir ? Une analyse des usages de la ville par les migrants dans la Genève des années 1837-1843 »,  
*Annales de démographie historique*, 2012/2 n° 124, p. 65-87.  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## RESTER OU REPARTIR ? UNE ANALYSE DES USAGES DE LA VILLE PAR LES MIGRANTS DANS LA GENÈVE DES ANNÉES 1837-1843

par Adrien REMUND

Au cours du dernier demi-siècle, l'histoire des migrations a connu plusieurs changements de paradigmes dont les effets se ressentent encore aujourd'hui. Lorsque Notestein décrit la transition démographique, il était encore imprégné du paradigme de la modernisation. Son modèle phasique, commun à d'autres auteurs contemporains (par exemple Landry, 1934), convenait à une vision assez déterministe de l'histoire décrivant l'évolution de sociétés traditionnelles connaissant une mortalité et une natalité élevées, vers un monde moderne, stade supposé final de la transition dans lequel mortalité et natalité sont maintenues à des niveaux faibles. Les migrations ont peu de place dans le modèle originel de la transition démographique, si ce n'est comme source du changement des valeurs associées à la fécondité : *"the new mobility of young people and the anonymity of city life reduced the pressure toward traditional behaviour exerted by the family and the community"* (Notestein, 1953, 31, cité par Kirk, 1996, 364). Il s'écoula cependant peu de temps avant que ne soit suggérée l'idée que les mouvements migratoires ont suivi eux aussi une évolution parallèle à celle du mouvement naturel. La théorie de la transition de la mobilité qui émergea alors soutenait en effet que les sociétés occidentales étaient passées d'une "relatively sessile condition of severely limited physical and social

mobility toward much higher rates of such movement" (Zelinsky, 1971, 222). L'idée que nos ancêtres étaient des paysans attachés à leur terre qu'ils ne quittaient qu'exceptionnellement était alors ancrée dans le discours historique, sans toutefois que la démonstration empirique d'une augmentation séculaire du niveau de mobilité de la population ait été apportée.

Au contraire, à chaque fois qu'ils ont interrogé les sources, les historiens ont remis en cause cette théorie. Ils ont d'abord montré que la migration était un élément récurrent du parcours de vie sous la forme du *life cycle service* (Laslett, 1977), système qui voyait les jeunes gens de 15 à 25 ans quitter leur foyer, de manière temporaire ou définitive (van Poppel *et al.*, 2004). Plus généralement, d'autres chercheurs ont prouvé que les sociétés préindustrielles pouvaient connaître des niveaux de mobilité aussi, voire plus élevés, que ceux que nous observons aujourd'hui (Hochstadt, 1999; Lucassen et Lucassen, 1997; Moch, 1992). De plus, ces mêmes travaux ont souligné la nature éminemment temporaire d'une grande partie de ces mobilités. Dès le début de l'étude des migrations, le Britannique Ravenstein avait déjà été mis en évidence que "each main current of migration produces a compensating counter-current" (Ravenstein, 1885, 199). Ainsi, si les villes sont

des pôles d'attraction puissants pour les ruraux, elles ne conservent qu'une part minoritaire de ceux qu'elles accueillent, créant un double mouvement de flux et de reflux composé essentiellement des mêmes personnes: "in- and out-migrants were usually the same people" (Hochstadt, 1999, 89). Au XIX<sup>e</sup> siècle, la mobilité est donc le fait d'une majorité de personnes qui migrent souvent, arrivant et repartant rapidement, créant un brassage permanent entre les populations des villes et des campagnes qui oblige à adopter une vision bien moins dichotomique que la traditionnelle opposition ruraux-citadins. Si la ville domine bien politiquement, économiquement et culturellement la campagne, leurs populations, elles, se mélangent de manière continue. Cet article a ainsi pour ambition de contribuer à combler les zones d'ombre qui persistent dans notre connaissance des différents usages que font les immigrants de leur ville d'accueil en proposant une analyse du temps qu'ils y passent. Les registres de permis de séjour de la ville de Genève serviront de base à l'étude de ces mouvements de flux et de reflux qui impriment leur rythme aux populations des villes préindustrielles européennes.

Pourtant, de la reconnaissance du phénomène des migrations temporaires à son interprétation, il y a un pas qui ne doit pas être franchi trop précipitamment. La vision traditionnelle, déjà critiquée par des auteurs comme Jean-Luc Pinol, prétend que «l'échec de l'intégration urbaine se manifesterait par le départ de la ville qui viendrait sanctionner une trajectoire brève et erratique dans la cité» (Pinol, 1999, 12). Selon cette interprétation, le départ serait ainsi subi et non choisi. Pourtant, si une part des migrants vient effectivement en ville

pour tenter sa chance, au risque de n'y trouver que la misère, il existe d'autres configurations dans les relations entre les migrants et la ville. La stratégie consistant à n'y rester qu'un temps limité de manière délibérée apparaît notamment comme une autre option envisageable. Certes, les migrants restent tributaires des conditions dans lesquelles ils sont accueillis, lesquelles dessinent leur champ des possibles. Mais leurs attentes et leurs ressources influencent elles aussi fortement leurs usages de la cité.

Le champ des possibles des migrants est dépendant du contexte dans lequel ils évoluent. La vision classique des migrations dépeint la ville comme un milieu hostile qui «broierait et acculturerait systématiquement les migrants perdus venus s'y échouer, telles des victimes impuissantes de la misère qui les a poussé à partir» (Pinol, 1991, 157). Si l'attitude généralement méfiante des citadins envers les nouveaux venus est probablement avérée, il faut la situer dans son contexte historique. Des villes médiévales recluses dans leurs fortifications aux métropoles urbaines qui s'épanouissent dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle, la relation du monde urbain aux flux d'immigration est en changement rapide. Le cas de Genève dans les années 1840 reflète en ce sens la situation ambivalente de certaines villes qui, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, sont bousculées par un monde industriel nouveau et cherchent à préserver une identité mise en péril par l'effacement de repères séculaires. Ces villes n'ont peut-être pas été autant au centre des préoccupations de l'historiographie que les nouveaux bassins industriels symboles du changement, mais elles sont elles-aussi touchées par les idées et les mobilités nouvelles. C'est le cas par exemple de Bâle (Lorenceau, 2001) ou

de Strasbourg, dont « l'immobilité du paysage urbain jusqu'en 1830 au moins, la faible et lente croissance de la population, la permanence de structures collectives tant dans la vie économique que dans la différenciation des espaces urbains masquent des mobilités dont l'ampleur était insoupçonnée » (Hatt-Diener, 2004, 264).

Depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, le destin de Genève est fortement marqué par la Réforme. La Rome protestante fait figure d'îlot au milieu de ses puissants voisins catholiques et se sent à juste titre menacée par leurs prétentions territoriales. Cette situation l'isole de son bassin de recrutement naturel tout en favorisant paradoxalement l'immigration de longue distance des protestants fuyant les persécutions dans les royaumes catholiques européens, particulièrement à l'occasion du massacre de la Saint-Barthélemy (1572) et de la Révocation de l'Édit de Nantes (1685) (Perrenoud, 1979). Cette situation perdure jusqu'au rattachement de la ville à la Confédération helvétique à la fin des guerres napoléoniennes. Cette adhésion impose la formation d'un canton dans lequel la cité calviniste doit s'unir à des communes catholiques essentiellement rurales cédées par ses voisins français et sarde. Genève est alors contrainte d'accepter l'arrivée de nouveaux citoyens venus de ces territoires, mais aussi de s'ouvrir à une immigration régionale qui devient nécessaire en raison d'une croissance naturelle exsangue.

En effet, Genève se signale par une transition démographique extrêmement précoce, marquée par l'apparition d'un contrôle de la fécondité chez les élites bourgeoises dès le XVII<sup>e</sup> siècle (Henry et Sauvy, 1956; Perrenoud, 1979) et qui s'étend progressivement à l'ensemble de

la population, au point que « les citadines mariées au début du XIX<sup>e</sup> siècle maîtrisent parfaitement leur fécondité » (Perrenoud, 1998, 61). Au milieu du siècle, le seuil de renouvellement des générations est déjà atteint avec un indice conjoncturel de fécondité à peine supérieur à deux (Schumacher, 2010, 302). La pénurie de bras force les autorités à ouvrir leurs portes à une main d'œuvre qui ne convient pas toujours à l'oligarchie calviniste au pouvoir (Schumacher, 2010, 234).

L'économie de la ville, parallèlement, est fortement demandeuse de main d'œuvre. Si le Blocus continental a été fatal à l'industrie des indiennes, il n'a fait que ralentir les autres secteurs qui ont tôt fait de retrouver leur dynamisme antérieur. La Fabrique, nom donné à la production horlogère, joaillière, et des petites mécaniques telles les boîtes à musique, est alors en plein essor. Cette production prenait une forme proto-industrielle, dans laquelle les petits artisans *cabinotiers* étaient les acteurs principaux. Pendant « l'âge d'or de la Fabrique », dans les années 1830, environ un sixième de la population genevoise vit directement du secteur (Babel, 1938, 131), la mécanisation et la production de masse ne s'imposant pas avant les années 1880.

La concomitance d'une démographie anémique et d'une économie proto-industrielle dynamique crée une tension sur le marché du travail qui ne peut être résolue que par l'ouverture à l'hinterland savoyard dont l'économie alpine peine à nourrir ses habitants (Guichonnet, 1945, 469-472), et aux pays germaniques qui ont atteint un stade de saturation démographique après leur lente récupération de la Guerre de Trente Ans (Hau, 1994). Le XIX<sup>e</sup> siècle voit donc arriver un nombre de plus en plus

important d'immigrés catholiques et germanophones qui détonnent avec l'identité genevoise. La proportion de catholiques dans la ville passe ainsi de 12,5 % en 1814 à 26 % en 1843 et continue d'augmenter (Schumacher, 2010, 239). La cohabitation est houleuse, comme le montrent non seulement l'usage du terme Savoyard qui « devient progressivement une injure désignant l'étranger indésirable » (Herrmann, 2003, 87), mais aussi la fréquence des appels à la limitation du nombre de Savoyards (de Candolle, 1837; Friedli, 1982). Les Allemands sont, eux, plus souvent la cible d'attaques physiques, et « les rixes entre Genevois et germanophones [...] scandent toute la Restauration » (Herrmann, 2003, 218). L'hostilité de la population genevoise se porte donc sur les non-protestants et non-francophones, alors qu'au contraire l'opinion publique se fait beaucoup plus tendre avec les protestants des cantons suisses voisins qui seraient « plus laborieux [...] régularisant leur position et finissant par se marier » (Cuénoud, 1879, 18). Le champ des possibles n'était donc pas le même pour tous. Pour un Savoyard ou un Allemand, l'installation à Genève tenait de la gageure, alors qu'elle était bien plus envisageable pour un voisin protestant.

Les conditions du séjour d'un immigrant à Genève sont donc fonction à la fois de ses caractéristiques sociales d'origine, des conditions d'accueil qu'il rencontre et de ses intentions propres. En adoptant une démarche inductive, nous prendrons le cas de la ville de Genève dans les années 1840 comme révélateur des différentes significations du fait de rester ou non en ville. Pour cela, nous procéderons en deux temps.

Premièrement, nous étudierons l'évolution du risque de départ au cours du temps passé en ville et en dégagerons différentes attitudes des migrants par rapport à la ville. Deuxièmement, grâce à une analyse de survie multivariée, nous distinguerons les facteurs qui poussent à la stabilisation de ceux qui s'y opposent.

## LES SOURCES

Étudier la stabilisation des migrants dans leur lieu d'accueil ne peut se faire qu'à partir d'une source qui autorise le suivi de leur parcours depuis leur arrivée jusqu'à leur départ. L'usage d'un document transversal comme un recensement est générateur de biais importants, puisque n'y apparaissent que les personnes toujours sur place au moment du relevé, ignorant largement les personnes qui ne font qu'un bref passage en ville: *“census data are not an ideal source to study migration and leaving home, because the information they contain is static and cross-sectional, whereas migratory movements are process-driven”* (van Poppel et al., 2004, 11). Les sources de données qui permettent de suivre les immigrants de manière longitudinale sont plus rares et se présentent généralement sous la forme de registres de population qui *“provide the most accurate information about the levels and flows of human mobility in the past”* (Jackson et Moch, 1989, 28). Leur principale faiblesse vient de la limitation de leur couverture temporelle. À l'exception des registres de la ville de Düsseldorf qui remontent à 1824, ces documents ne furent introduits qu'à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans un nombre restreint de pays européens, principalement la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne (Gutmann et van de Walle, 1978;

Kertzer et Hogan, 1985 ; Lesger *et al.*, 2002). Cette limitation temporelle pose des œillères aux yeux de l'historien, contraint d'étudier des lieux déjà fortement industrialisés. D'autres sources similaires peuvent parfois offrir une alternative intéressante, au prix d'une diminution de la couverture spatiale. Parmi celles-ci se trouvent les registres de permis de séjour qui fournissent la base des analyses qui suivent.

Les permis de séjour ont probablement été introduits à Genève à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais les séries ne sont continues qu'à partir de 1816 (Engeli et Marin, 1974). Ils étaient délivrés par la *Chambre des Étrangers* sur présentation de certificats d'origine et de bonne conduite et d'une preuve de source de revenus. Ces permis étaient renouvelables tous les trois mois et contenaient de nombreuses informations personnelles comme le nom, l'origine, l'état civil, les noms des éventuels conjoints et enfants accompagnant, la profession, toutes les adresses occupées à Genève, et même, pour deux tiers des personnes, leur destination après Genève. De plus, ils concernaient tant les étrangers que les confédérés d'autres cantons, étant donné le faible degré d'intégration de la Confédération helvétique avant 1848. Les registres de permis de séjour donnent donc une image complète et détaillée de toutes les personnes qui franchissent les murs de la cité pour y séjourner. Cette exhaustivité résulte de la volonté des autorités genevoises de contrôler la population étrangère, notamment en informant les nouveaux arrivés de leur devoir de déclaration et en imposant de lourdes sanctions aux contrevenants ainsi qu'à ceux qui les auraient hébergés (Schumacher, 2010, 353).

Trois registres de permis existent : pour la ville de Genève, la commune voisine de Carouge et le reste des communes genevoises. Lorsqu'un étranger a déjà obtenu un permis d'une autre commune avant d'arriver en ville de Genève, son premier numéro est reporté dans le nouveau registre, ce qui confirme la nécessité d'obtenir une autorisation particulière pour le séjour en ville. Cette organisation permet en théorie d'étudier les migrations par étapes d'étrangers qui s'installeraient d'abord aux alentours de Genève avant de venir en ville. Cette étude n'a cependant pas été entreprise pour deux raisons. D'une part c'est surtout la région d'origine des immigrés qui influence leurs profils socioéconomiques, leurs réseaux communautaires et, *in fine*, leurs attentes envers la ville. D'autre part, on imagine mal dans le canton de Genève, où seule la commune de Carouge peut être considérée comme urbaine à l'époque, l'existence dans la région proche de réels tremplins vers la ville. L'échantillon utilisé a été construit entre les deux recensements cantonaux du 6 février 1837 et des 26 et 27 janvier 1843<sup>1</sup>. Ce choix a permis de mettre à profit les informations contenues dans les recensements afin de préciser le contexte dans lequel évoluent les immigrants<sup>2</sup>. Pendant les six années de l'intervalle intercensitaire, 14 489 personnes ont obtenu un permis de séjour, ce qui représente la moitié de la population totale de la ville en 1843. On prend ainsi la mesure de l'afflux migratoire qui concernait déjà Genève au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Afin de rendre possible la tâche de dépouillement, il a été procédé à un échantillonnage alphabétique de toutes les personnes dont le nom de famille commence par la lettre « B ». Cette méthode, utilisée régulièrement

pour l'étude de l'histoire démographique genevoise, est reconnue comme non-biaisée, au moins dans le monde francophone (Dupâquier, 1984, 115). Il s'agit d'une méthode pragmatique qui rend possible le dépouillement tout en conservant au maximum la représentativité de l'échantillon et en laissant la porte ouverte à une reconstitution des réseaux familiaux au travers des patronymes (Schumacher, 2010). Au final, le taux de sondage est d'environ 13 %, soit 1 903 permis ; l'échantillon est donc de taille suffisante pour assurer la significativité des analyses effectuées.

Aucun texte ne précise si, dans le cas d'un étranger ayant déjà séjourné à Genève, les employés des registres créaient une nouvelle entrée ou réutilisaient l'ancienne. La pratique générale semble avoir été de créer une nouvelle entrée, bien que l'on puisse noter des remarques sur les départs et retours de 41 personnes. Mais dans la grande majorité des cas, chaque nouveau séjour génèrait une nouvelle entrée dans le registre. En effet, bien que l'identification de chaque doublon soit une tâche très difficile en raison de l'usage répandu de prénoms classiques à cette époque (Bozon, 1987, 86), ainsi que des orthographes et déclarations d'âge approximatives, une estimation basée essentiellement sur le nom, le prénom et l'année de naissance indique que les 1 903 permis délivrés correspondent en fait à environ 1 657 individus distincts, dont 1 492 ne font qu'un seul passage à Genève, 117 en font deux et 48 individus font jusqu'à six passages successifs. Le temps passé en ville utilisé dans la suite des analyses correspond donc à chaque épisode de séjour à Genève, et non à chaque individu.

Cette source souffre toutefois de deux faiblesses. Premièrement, les domestiques

en sont absents jusqu'en 1844, bien que depuis 1838 les domestiques de sexe masculin ou mariés soient forcés d'obtenir un livret de domestique (Schumacher, 2010, 248). Cela représente une perte de couverture d'environ 30 % des entrées dans la ville, puisqu'à cette période environ 1 200 carnets de domestiques sont enregistrés par an, pour 2 800 permis de séjour. Il s'agit d'une limitation difficilement surmontable car ces livrets de domestiques ne sont eux-mêmes pas représentatifs de l'ensemble du personnel de maison en raison des règlements qui varient dans le temps (Schumacher, 2010, 352). Ils ne contiennent également pas les mêmes informations que les permis de séjour, ce qui aurait rendu impossible l'analyse conjointe des variables explicatives. Deuxièmement, les dates de départ ne sont pas fiables en raison d'un nombre important de migrants qui ne prennent pas la peine de récupérer leurs papiers à la fin de leur séjour, et qui n'ont donc pas de date de départ officielle. Le nombre de renouvellements de permis est donc un indicateur plus fiable du temps passé en ville, car chaque renouvellement correspond à une prolongation de trois mois. Cette manipulation permet de gagner en fiabilité, bien que la précision de la durée de séjour en soit légèrement affectée. Nous verrons par la suite que cela nous oblige à utiliser une définition discrète du temps en raison du nombre important de départs qui apparaissent alors simultanés.

### **LE RISQUE DE (RE)DÉPART, UNE FENÊTRE SUR LES ATTENTES DES MIGRANTS**

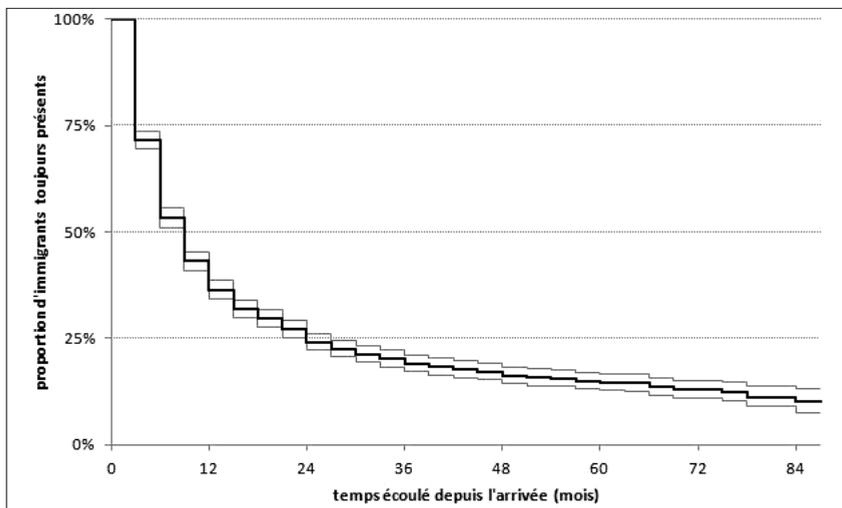
Habituellement, dans l'étude de la stabilité des migrants, le temps passé en ville est la principale variable à laquelle

l'on prête attention. Elle est régulièrement utilisée afin de distinguer les migrants «de court terme» et «de long terme», sans toutefois que ces deux catégories soient définies clairement. Ainsi, on trouve dans la littérature des seuils aussi variés que 100 jours (Lorceau, 2001) ou une année (Hatt-Diener, 2004). Derrière cette classification se trouve souvent l'intention de montrer que ceux qui restent peu de temps, les «oiseaux de passage», possèdent des caractéristiques différentes de ceux qui se stabilisent. Pourtant, «la durée de séjour elle-même ne constitue pas un critère suffisant du fait qu'elle peut découler aussi bien des possibilités d'emploi que de motivations personnelles» (Perrenoud, 1979, 331). L'évolution de la probabilité de repartir en fonction du temps déjà passé en ville est, elle, beaucoup plus parlante car elle remet en question le comportement des migrants à chaque moment, face à des conditions qui évoluent en permanence. L'analyse de la

courbe de survie (figure 1) confirme clairement que la migration à Genève était un phénomène temporaire. Après une année, plus d'un migrant sur deux est déjà reparti. Ce chiffre est plus élevé pour les hommes (66%) que pour les femmes (40%), des valeurs qui rejoignent celles trouvées pour Bâle où Lorceau a réalisé une des rares études similaires (Lorceau, 2001, 211). Au-delà de la première année, les départs restent intenses avant que le pourcentage des immigrés qui restent en ville ne se stabilise aux alentours de 10%. Cette petite minorité de migrants, environ 250 par an<sup>3</sup>, représente la part qui finit par s'installer à Genève. D'ailleurs, entre 1814 et 1843, la population de Genève a crû d'un peu plus de 7 000 habitants, entièrement par l'apport des migrations (Schumacher, 2010, 214), ce qui correspond à un apport moyen de 254 migrants par année. Nos chiffres sont donc cohérents.

À partir de la courbe de survie de Kaplan-Meyer, il est possible de définir

Fig. 1 Courbe de survie de Kaplan-Meyer en fonction du temps écoulé depuis l'arrivée en ville et intervalle de confiance à 95%



un risque de départ en fonction du temps déjà écoulé depuis l'arrivée à Genève en s'inspirant du risque de mortalité par âge habituellement utilisé dans l'étude de la mortalité. Soient  $y$ , le temps écoulé depuis l'arrivée en ville<sup>4</sup>,  $f(y)$  la distribution des départs selon  $y$ , et  $S(y)$  la proportion de migrants toujours présents au temps  $y$ . Le risque de départ se définit algébriquement de la manière suivante.

$$\mu(y) = \frac{f(y)}{S(y)}$$

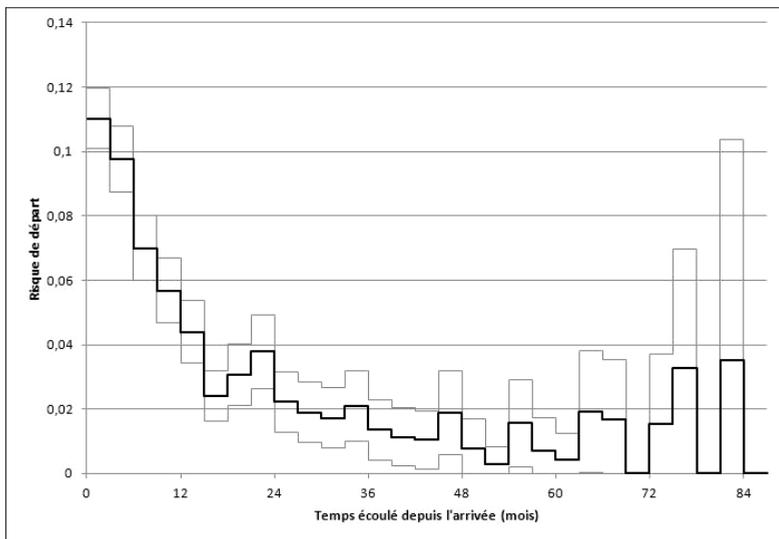
En termes plus explicites, le risque de départ représente pour un migrant la probabilité de quitter Genève au temps  $y$ , à condition qu'il y soit encore présent. Un risque de départ constant signifierait que le temps passé en ville n'a aucune influence sur la probabilité de la quitter, caractéristique d'un processus sans « mémoire ». Les nouveaux venus seraient ainsi tout autant mobiles que les plus anciens migrants.

Ce n'est cependant pas le cas, tout au moins dans la Genève des années

1837-1843, où le risque de départ est clairement décroissant (figure 2). Durant les trois premiers mois, le risque mensuel de départ est d'environ 11 %, ce qui implique un *turn-over* très important qui explique qu'après trois mois près d'un tiers des migrants aient déjà quitté Genève. Mais le risque de partir diminue très rapidement pour atteindre moins de 2 % après deux ans.

Le processus de stabilisation dans la ville est donc de nature cumulative, c'est-à-dire que plus l'on reste en ville, plus la probabilité d'en partir diminue. Le risque de départ suit une courbe exponentielle<sup>5</sup>, ce qui rappelle de manière surprenante la loi de Gompertz qui s'applique, elle, à la mortalité (Gompertz, 1825), à la différence près que le temps a ici un effet négatif. En conséquence, l'installation en ville se fait globalement selon un processus de sélection progressive, au cours duquel l'expérience de la ville favorise la stabilisation. Mais cela décrit-il vraiment l'expérience de tous les immigrants qui arrivent à Genève ?

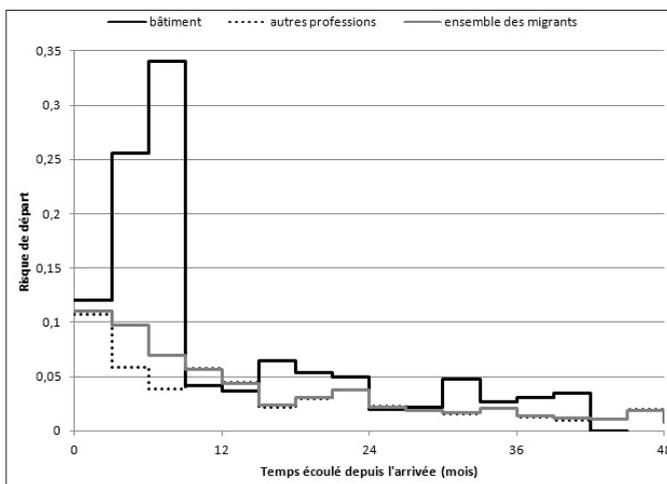
Fig. 2 Risque de départ en fonction du temps écoulé depuis l'arrivée et intervalle de confiance à 95 %



En décomposant le risque de départ par groupe professionnel, on découvre une alternative, celle des travailleurs saisonniers du bâtiment venus de la Savoie catholique voisine (figure 3). Ces maçons et tailleurs de pierre de la vallée du Giffre se donnent le nom de *Frahans*. Ils possèdent le quasi-monopole de la construction à Genève, captant 84 % des permis délivrés aux professions de cette branche d'activité et 20 % de l'ensemble des permis. Pour eux, le risque de partir

de la ville augmente progressivement jusqu'à atteindre un maximum d'environ 35 % après 9 mois de présence en ville. Puis le risque s'effondre pour rejoindre des valeurs similaires à celles des autres groupes. Cette forme singulière ne peut s'expliquer que si les ouvriers du bâtiment savent à l'avance le temps qu'ils passeront en ville, soit logiquement la durée de la saison des constructions de mars-avril à novembre-décembre (Guichonnet, 1945, 465-470).

Fig. 3 Risque de départ en fonction du temps écoulé depuis l'arrivée selon la profession



L'analyse de la forme générale du risque de départ montre donc clairement l'existence de deux comportements migratoires distincts. D'une part, la majorité des migrants arrive à Genève sans savoir combien de temps ils y resteront, mais en sachant qu'ils y trouveront peut-être de quoi rester quelques mois, voire quelques années. Ils ne font pas partie d'un système migratoire fortement organisé et migrent sur la base de l'idée qu'il y a toujours du travail à trouver dans une ville moyenne en expansion. Comme dans le cas de Rotterdam dans les années 1870, il y a possibilité de

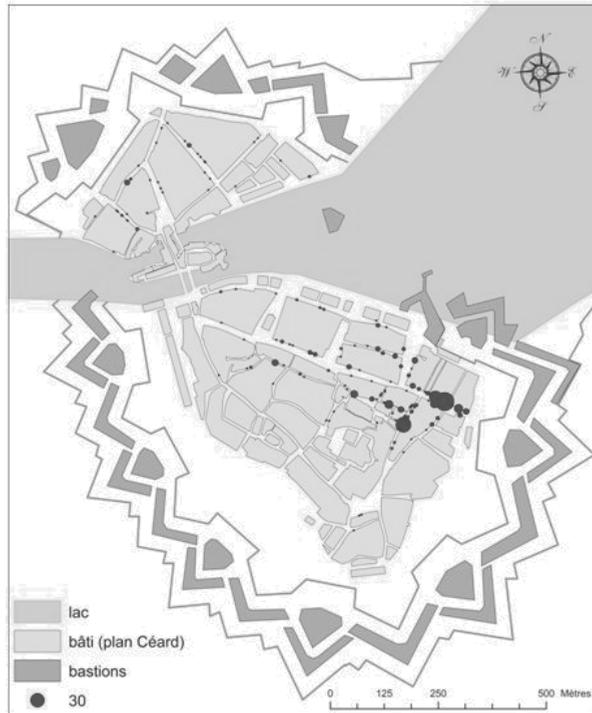
migrer en dehors d'un réseau migratoire organisé (Lesger *et al.*, 2002, 45). Au cours du temps, les plus heureux d'entre eux restent alors que les autres partent tenter leur chance ailleurs, et plus ils restent, plus ils sécurisent leur position et augmentent leurs chances de se stabiliser. Cela explique que, dans les recensements, les plus anciens migrants sont également les mieux lotis; ce sont les « survivants » d'un long processus de sélection (Remund, 2010). Par une sélection progressive, ceux qui se sont le mieux adaptés à l'environnement socioéconomique de la cité restent et les

autres partent, un processus envisagé également pour des économies contemporaines (Borjas, 1985).

Les travailleurs saisonniers, eux, restent volontairement peu de temps. La brièveté de leur séjour à Genève n'est pas la marque de l'échec mais bien du succès de leur stratégie. Comme leurs confrères de beaucoup de vallées alpines que l'on retrouve par exemple à Milan (Faron, 1997), ils n'attendent de Genève qu'une chose, qu'elle leur procure « des espèces sonnantes et trébuchantes que le travail rural ne fournissait pas » (Pinol, 2003, 103). Dans un contexte genevois qui leur est hostile, les Frahans savent que l'installation dans la ville est un but irréaliste. Ils optent alors pour une stratégie différente, celle de séjours brefs qui leur rapportent les revenus qu'ils sont venus chercher. Ceci est rendu possible par une

forte organisation qui passe notamment par la confrérie des *Trois Couronnées*, connue pour organiser la descente vers la ville et la remontée vers la vallée (Dechavassine, 1952 ; Guichonnet, 1945 ; Meynet, 2008). L'action de cette confrérie est probablement plus étendue, comme le laisse supposer la localisation des premières adresses déclarées à Genève (figure 4). On y note une concentration claire des Savoyards dans la partie orientale de la ville, autour de la *porte de Rive*, caractéristique qui est absente dans les autres communautés, lesquelles sont éparpillées dans le tissu urbain sans logique particulière (Remund, 2009). Entre cinq et dix immeubles accueillent presque tous les Frahans et ne sont occupés quasiment que par eux. On peut supposer que ces logements font office de pensions.

Fig. 4 Distribution spatiale des premières adresses déclarées par les Savoyards<sup>6</sup>



L'examen du risque de départ révèle donc l'existence d'au moins deux attitudes, deux attentes par rapport à la ville. D'une part, la majorité des migrants sont peu préparés à leur arrivée et connaissent une probabilité de départ très élevée dans les premiers mois, puis ceux qui ont le plus de réussite voient leurs chances de se stabiliser augmenter. D'autre part, les travailleurs saisonniers du bâtiment occupent la seule position possible dans une ville qui leur est hostile. Par le jeu des solidarités professionnelles, ils trouvent une place à l'écart de la société genevoise, perçoivent leurs revenus et quittent la ville à la morte saison pour rejoindre leurs familles restées au pays.

### ANALYSE MULTIVARIÉE

Si l'analyse du risque de départ a livré de précieuses informations sur les attentes des immigrés envers la ville, elle n'a pas permis de dégager toute leur diversité. En effet, d'autres facteurs socioéconomiques influencent chaque trajectoire individuelle dans la ville. Ces facteurs ne sont certes pas tous observables, mais certaines caractéristiques sont tout de même recueillies dans les permis de séjour, comme l'âge, le sexe, la région d'origine, l'état civil et le secteur d'activité (tableau 1).

Deux caractéristiques s'imposent à première vue. Les immigrants sont très majoritairement des hommes, plutôt jeunes et célibataires. La sur-masculinité de l'échantillon peut s'expliquer en partie par l'absence dans les sources de la plupart des domestiques de sexe féminin pour les raisons qui ont été expliquées plus haut. Quant à la forte présence des célibataires, elle est sans conteste le reflet du système du *life cycle service*, qui se

rencontre encore dans la majeure partie de l'Europe du nord-ouest à cette époque (Laslett, 1977). L'âge des migrants, mesuré à l'arrivée en ville, vient confirmer cette hypothèse. Si la moitié d'entre eux a moins de 25 ans au moment de l'arrivée, aucun n'a moins de 16 ans. Il s'agit donc principalement de jeunes gens qui souhaitent amasser expérience et capital dans l'attente de fonder un foyer lorsqu'une niche économique se libérera dans leur région d'origine. Mais la présence d'individus plus âgés suggère soit que ce système d'attente se pérennise aussi au-delà de l'âge au mariage lorsque les conditions sont défavorables, soit que cette migration temporaire prolongée constitue une forme particulière d'organisation économique, notamment dans les régions de montagne.

La typologie des secteurs d'activité est inspirée de celle utilisée dans d'autres études sur Genève. Schumacher (2010, 444), par exemple, a montré par l'utilisation de la classification HISCO (Van Leeuwen *et al.*, 2004) et une analyse de l'endogamie entre ces classes que la stratification sociale de Genève au XIX<sup>e</sup> peut être résumée efficacement en quatre catégories : l'élite, les cols blancs et petits marchands, les maîtres artisans et artisans qualifiés, et les ouvriers non-qualifiés. Cette classification doit forcément être adaptée dans notre cas qui ne contient que des migrants. La première catégorie est constituée par l'élite bourgeoise (médecins, avocats, professeurs, pasteurs...) et dans une certaine mesure les inactifs, dont certains sont en fait des rentiers, mais qui ont été distingués de l'élite en raison d'une définition peu explicite. Une seconde catégorie, appelée ici « petit commerce », regroupe les marchands et les artisans qualifiés, souvent actifs dans le textile, le cuire, le

Tab. 1 *Variables indépendantes disponibles dans les permis*

<b>État civil</b>	n	%
Inconnu/manquant	12	0.6%
Célibataire	1 774	93.2%
Marié/e	109	5.7%
Veuf/ve	8	0.4%
<b>Profession</b>		
Inconnu/manquant	194	10.2%
Inactif/ve	50	2.6%
Petit commerce	622	32.7%
Services	179	9.4%
Construction	453	23.8%
Fabrique	317	16.7%
Domesticité	79	4.2%
Élite	9	0.5%
<b>Sexe</b>		
Homme	1 706	89.6%
Femme	197	10.4%
<b>Origine</b>		
Inconnue/manquante	77	4.0%
Vaud et Neuchâtel	285	15.0%
« Allemagne »	542	28.5%
Savoie	601	31.6%
France	220	11.6%
Autres	178	9.4%
<b>Âge</b>		
Moyenne	26.5	
Inconnu/manquant	43	2.3%
16-24	984	51.7%
25-49	803	42.2%
50+	73	3.8%
N	1 903	

travail du bois. Il se distingue des artisans de la *Fabrique*, du nom que l'on donnait au secteur de l'horlogerie et des petites mécaniques. Cette activité proprement genevoise, occupant jusqu'à 20 % de la population active en 1843, regroupe les

horlogers, les joailliers, les orfèvres et les émailleurs et forme « un type achevé d'industrie dispersée » (Babel, 1938, 14). Ses membres bénéficient d'un prestige particulier au sein des artisans, à tel point qu'on les a qualifiés d'aristocratie

ouvrière (Babel, 1938, 14). Le reste des métiers se distribue entre les petits services (transport, enseignement, lingères, etc.), la construction (maçons, tailleurs de pierre) et tout de même quelques domestiques que l'on retrouve dans les permis de séjour malgré la liberté qu'ils ont de ne pas s'y inscrire. Ce paysage socioprofessionnel reflète le caractère protoindustriel de l'économie genevoise vers 1840.

La typologie des régions d'origine vise à respecter un découpage géographique, linguistique et religieux. Parmi les régions les plus proches de Genève, deux groupes ont été distingués, les cantons de Vaud et de Neuchâtel d'une part, et la Savoie et le Pays de Gex de l'autre. Cette division permet de différencier le bassin suisse romand protestant, qui entretient des relations proches avec Genève et dont les originaires sont habituellement les bienvenus dans la ville, des communautés montagnardes catholiques qui n'apparaissent réellement dans la ville qu'à partir de la Révolution française et qui sont encore très mal vues par la Genève calviniste. Plus loin, on trouve les Français, dont la présence à Genève remonte au moins aux Refuges des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et dont les motivations, à cette époque, sont encore partiellement influencées par la religion<sup>7</sup>. Les ressortissants de la future Allemagne et les Confédérés germano-

phones sont regroupés pour deux raisons qui dépassent les considérations linguistiques. Premièrement, ils partagent une distribution socioprofessionnelle dominée par l'artisanat et le petit commerce. Deuxièmement, ils sont confondus par les Genevois eux-mêmes, pour qui, « jusqu'en 1840 environ, voire bien au-delà, l'amalgame reste de règle » (Herrmann, 2003, 216). Le dernier groupe est composé du reste des Confédérés ainsi que des autres origines, Italiens, Anglais, Polonais, qui, réunis, rassemblent moins de 10 % des détenteurs de permis de séjours.

Afin d'éliminer les risques de colinéarité et de spécifier efficacement les interactions entre variables explicatives, on observe le degré d'association entre les variables (tableau 2). On distingue clairement que les attractions les plus fortes concernent l'interaction entre le sexe et la profession, ainsi qu'entre la profession et l'origine. Le premier point confirme la nature profondément genrée du monde du travail au XIX<sup>e</sup> siècle (Duby *et al.* 1991), alors que le second est principalement dû à la spécialisation des Savoyards dans le bâtiment qui a déjà été relevée plus haut.

Afin d'étudier l'influence spécifique de chacune de ces variables sur la longueur du séjour à Genève, nous avons construit un modèle de survie. Pour cela, il est nécessaire de tenir

Tab. 2 Degré d'association entre les variables explicatives (V de Cramer)

État civil	Profession	Sexe	Âge	Origine	
	0.1231	0.0985	0.1456	0.1239	État civil
		0.3593	0.1829	0.3317	Profession
			0.1247	0.1488	Sexe
				0.1679	Âge
					Origine

compte de la définition discrète du temps qui nous est imposée par la méthode de décompte du temps expliquée plus haut. Les durées de séjour sont données en multiples de trois mois, ce qui multiplie artificiellement les départs simultanés. Dans ce cas, l'estimation d'un modèle de Cox a de fortes chances de produire des résultats biaisés (Yamaguchi, 1991). L'alternative habituelle consiste à utiliser un modèle de régression logistique à temps discret qui requiert de travailler sur un fichier dit personne-période, c'est-à-dire multipliant le nombre d'observations de chaque individu par le nombre de mois qu'il a passé en ville. Le modèle logistique teste alors la présence de l'individu pour chaque mois passé en ville et estime la probabilité de départ en fonction du temps écoulé, sachant que l'individu est encore présent. Mathématiquement, cette probabilité correspond à  $\mu(y, X)$ , le risque de départ en fonction d' $y$ , le temps écoulé depuis l'arrivée en ville (mesuré de manière discrète), et  $X$  un vecteur de variables explicatives.

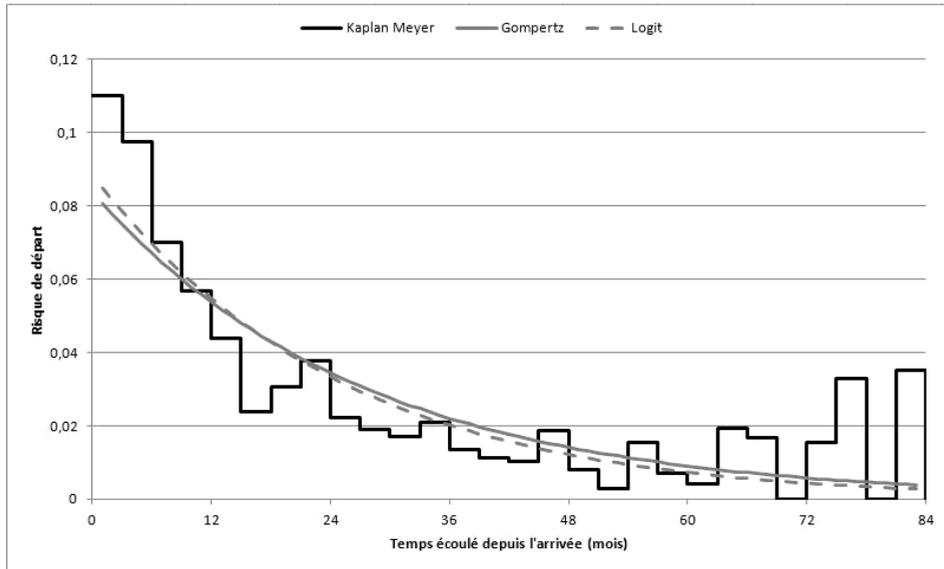
$$\text{logit}(\mu(y, X)) = \log\left(\frac{\mu(y, X)}{1 - \mu(y, X)}\right) = f(y) + \beta'X$$

La fonction  $f(y)$  représente le risque de base, qui dépend du temps écoulé depuis l'arrivée. Nous savons, grâce à l'observation du risque selon la courbe de Kaplan-Meyer calculée plus haut, que le risque de départ suit approximativement une loi de Gompertz, sous la forme d'une exponentielle négative par rapport à  $y$ . Malheureusement, il n'est pas possible de spécifier un risque de base de cette forme dans un modèle logistique à temps discret. La proximité de la fonction logarithmique avec la fonction logistique permet cependant d'estimer un modèle très proche. Pour des valeurs de  $\mu(y)$  peu

élevées, en effet,  $\log(\mu) \cong \log(\mu/(1-\mu))$ . Il suffit donc pour obtenir le risque de base souhaité de spécifier une relation linéaire du logit du risque avec le temps, soit  $f(y) = a.t + b$  qui permet une approximation satisfaisante du risque observé par la méthode de Kaplan Meyer (figure 5).

Le modèle 1 (tableau 3), qui ne comprend pas d'interactions entre les variables, met en évidence plusieurs impacts significatifs sur le risque de départ. Au sein des professions, un groupe plutôt stable se dessine autour du petit commerce, des services et de la domesticité. Le bâtiment, au contraire, est sans surprise une branche dans laquelle on fait des séjours nettement plus courts, le risque de départ y étant deux fois et demie plus élevé que dans le petit commerce. À l'opposé, l'élite et les inactifs sont ancrés dans la ville. Pour les premiers, l'effet n'est pas significatif à 10 %, mais cela s'explique par la taille limitée des effectifs (seulement neuf individus). Entre les deux, les membres de la Fabrique ont tendance à se fixer davantage que les autres ouvriers, ce qui s'explique par leur prestige social dont témoigne le « mépris immense pour ceux qui ne sont pas de [leurs] partie ou de [leur] bord [...] pour les tailleurs, les menuisiers, les maçons » (Monnier, 1914, 226). Avec l'élite bourgeoise, ils sont l'un des « môles de stabilité » identifiés par les analyses de la mobilité socio-professionnelle au XIX<sup>e</sup> siècle (Oris *et al.*, 2010). Ils sont les « détenteur de la culture urbaine, du capital symbolique sur lequel se fonde l'identité [de la ville] » (Oris et Perroux, 2007, 225), qui permettent à ceux qui peuvent s'y associer de se stabiliser à Genève. On comprend dès lors que les rares immigrés qui

Fig. 5 Risques de base observé et estimé par le modèle logistique



parviennent à s'introduire dans ce groupe social aient tout intérêt à y rester.

L'origine géographique des immigrants joue également un rôle important dans leur stabilisation à Genève. Dans le modèle 1, tous les migrants apparaissent plus mobiles que les Vaudois et les Neuchâtelois, originaires de deux cantons protestants proches de Genève. Les « Allemands » sont plus mobiles d'environ 40 %, contrairement aux Savoyards qui, après la prise en compte de leur composition professionnelle, ne semblent plus se distinguer de leurs voisins. Le modèle 2, qui comprend l'interaction entre l'origine savoyarde et l'activité dans le bâtiment – ce qui définit les Frahans –, prouve même que les Savoyards actifs en dehors du bâtiment ne sont pas plus mobiles que les Vaudois et les Neuchâtelois. Le modèle 3 est un raffinement du modèle 2 qui prend en compte la forme particulière de l'évolution du risque de départ en fonction du

temps des Frahans (figure 3), avec une augmentation de 54 % du risque de départ tous les mois jusqu'à 9 mois. Une fois les interactions prises en compte, c'est-à-dire une fois écartée la composition spécifique de chaque communauté d'origine, il en ressort que les immigrants provenant des contrées les plus éloignées sont ceux qui font les séjours les plus brefs dans la cité. Les immigrés venant du « reste du monde » ont le risque de départ le plus élevé. Viennent ensuite les Allemands, puis les Français, et enfin les origines les plus locales, Savoyards, Vaudois et Neuchâtelois. Une interprétation possible serait que cet effet de distance reflète une barrière de langue. À l'exception des Français, dont le risque de départ ne s'éloigne d'ailleurs pas beaucoup de celui des locaux, les écarts significatifs se font sentir surtout chez ceux qui proviennent d'aires non-francophones. Une autre hypothèse, moins forte, consiste à lier

origine et religion, une donnée qui ne figure pas dans les permis de séjour. Dans une ville clairement aux mains des protestants, l'ouverture au sein des réseaux protestants était probablement un apport précieux pour les migrants, comme le suggèrent les recherches menées sur la mobilité sociale (Oris et Ritschard, 2007; Oris *et al.*, 2010). Pourtant, rien ne permet de confirmer que les migrants issus de régions majoritairement catholiques sont eux-aussi catholiques. C'est même l'inverse qui est observé tout au long de l'Ancien Régime, lors du Refuge des protestants français à Genève. En outre, les Allemands présents à Genève en 1843 sont plus souvent protestants que ce que leurs origines ne laissent penser (Schumacher, 2010, 240). Les données ne permettent donc pas ici de confirmer cette hypothèse selon laquelle l'appartenance religieuse serait un facteur de stabilisation en ville.

Le sexe des migrants est également un facteur de stabilisation. Les femmes ont environ 35 % de chances en plus de rester à Genève que les hommes, toutes choses égales par ailleurs. Certes, les données ne sont que partiellement représentatives en raison de l'absence de la majorité des domestiques. Mais en l'état, les résultats viennent contredire les affirmations classiques selon lesquelles « la femme est un plus grand migrant que l'homme » (Ravenstein, 1885, 196).

Enfin, la migration est définitivement une affaire de jeunes gens. Avant 25 ans, les immigrants sont environ 20 % plus mobiles qu'après cet âge. Ceci confirme une fois encore l'inscription de la mobilité dans le parcours de vie, sous l'influence du modèle endurant du *life cycle service*. Les liens entre rythme migratoire

et trajectoire familiale ont été documentés dans une démarche comparative entre États-Unis et Pays-Bas. Alors qu'en Amérique les migrations se poursuivent pendant le temps de l'agrandissement de la famille, de ce côté-ci de l'Atlantique, *“the time of greatest movement [...] is between the ages of 15 and marriage. [...] the family tended to become immobilized [“tied down”] as more and more members found employment in the vicinity”* (Adams *et al.*, 2002, 17-18).

Lorsque l'état civil des migrants est pris en compte, l'effet stabilisateur du mariage ressort clairement comme dominant. Les personnes mariées ont ainsi un risque trois fois plus faible de partir que les célibataires. On peut supposer qu'un mariage avec un-e Genevois-e permettrait encore davantage d'obtenir le soutien de membres de la communauté locale. Cette question a été traitée plus en détails dans d'autres recherches (Ryczkowska, 2003). Ces résultats peuvent être expliqués par la force du capital social apporté par le mariage. Le capital social, selon Pierre Bourdieu, se définit comme « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un *réseau durable de relations* plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance » (Bourdieu, 1980, 2). La force de l'idée tient dans la capacité du capital social à générer d'autres formes de capitaux, notamment économiques : *“through social capital, actors can gain direct access to economic resources (subsidized loans, investment tips, protected markets)”* (Portes, 1998, 4).

Le concept de capital social, avant même qu'il soit baptisé comme tel, a depuis longtemps été utilisé en études de la migration, au travers de l'effet des réseaux de migrants. L'information

Tab. 3 *Risque de départ, odds ratio*

		modèle 1	modèle 2	modèle 3
Profession	Inconnu	0,827*	0,828*	0,840*
	Inactifs	0,679 **	0,662 **	0,667**
	« petit » commerce	(réf.)	(réf.)	(réf.)
	Services	0,899	0,901	0,911
	Construction	2,231 ***	1,403 **	1,382 **
	Fabrique	0,843 **	0,829 **	0,833 **
	Domesticité	0,861	0,868	0,875
	Professions libérales	0,504	0,522	0,531
État-civil	Inconnu	0,265 ***	0,263 ***	0,263 ***
	Célibataire	(réf.)	(réf.)	(réf.)
	Marié	0,323 ***	0,328 ***	0,340 ***
	Veuf	0,582	0,559	0,576
Origine	inconnu	1,106	1,072	1,081
	Vaud et Neuchâtel	(réf.)	(réf.)	(réf.)
	« Allemagne »	1,422 ***	1,416 ***	1,417 ***
	Savoie	1,184 *	0,927	0,937
	France	1,264 **	1,251 *	1,252 *
	Autres	1,755 ***	1,914 ***	1,897 ***
Sexe	Homme	(réf.)	(réf.)	(réf.)
	Femme	0,628 ***	0,659 ***	0,660 ***
Âge	Inconnu	2,032 ***	1,933 ***	1,779 ***
	0-24	(réf.)	(réf.)	(réf.)
	25-49	0,847 ***	0,837 ***	0,814 ***
	50+	0,861	0,823	0,820 ***
Temps	y	0,970 ***	0,971 ***	0,980 ***
	Frahans (Savoie * bâtiment)		2,191 ***	1,163
Intéractions	< 9 mois			1,501 ***
	< 9 mois * Frahans			0,254 ***
	y * Frahans			0,999
	< 9 mois * y * Frahans			1,543 ***
	BIC	11 074,12	11 062,71	10 767
	pseudo R2	0,071	0,073	0,102

NB: \*\*\* &lt; 0.01, \*\* &lt; 0.05, \* &lt; 0.1

transitant au sein de ces réseaux joue clairement un rôle dans la réduction des coûts de mouvement par la diminution des risques (Hägerstrand, 1957). Cependant, son application s'est principalement limitée à l'explication de la décision de migrer, c'est-à-dire à l'attraction particulière de groupes d'individus pour des destinations spécifiques (Fertig, 1998; Palloni *et al.*, 2001; Wegge, 1998). Du point de vue du lieu d'origine, il a été démontré que la connaissance des conditions dans un lieu d'accueil potentiel, essentiellement par le biais des réseaux familiaux, explique grandement pourquoi certains franchissent le pas. Que les réseaux de migrants aient un effet sur la capacité à se maintenir dans la ville de destination est un corolaire logique qu'illustre le cas de Genève.

La théorie du capital social offre une explication convaincante à l'effet de certaines caractéristiques, soulignées plus haut, sur la stabilisation en ville. L'effet de l'origine, qui peut être lié à la maîtrise du français, voire de la religion protestante, ainsi que celui de l'état civil, sont associés à la force des relations entretenues avec la population genevoise et contribuent au capital social des migrants: "*Sociologists know that everyday survival in poor urban communities frequently depends on close interaction with kin and friends in similar situations*" (Portes, 1998, 13, en référence à Stack, 1974).

## CONCLUSION

La reconnaissance du fait que la mobilité du passé était beaucoup plus importante que ce que la théorie de la transition de la mobilité avait envisagé a transformé en profondeur l'histoire des

migrations. L'essentiel des mouvements était présenté comme étant de courte durée, soit saisonniers, soit simplement temporaires. Pourtant, chaque migrant était mû par des aspirations, des projets migratoires différents, qui donnent un sens différent à la durée de leur séjour en ville. L'étude du temps passé par les migrants à Genève, à travers leurs permis de séjour, offre une double conclusion. D'une part, les saisonniers du bâtiment, presque tous savoyards, connaissaient les opportunités mais aussi les limites de ce que Genève pouvait leur apporter. Ils savaient qu'il leur serait difficile de s'installer en ville sur le long terme, notamment en raison de leur confession religieuse et des préjugés attachés à leur origine, mais qu'ils pourraient néanmoins y trouver un travail rémunérateur pour la saison d'été. Ils s'organisaient pour former un petit îlot dans le tissu urbain et suivaient une stratégie d'effacement. Ils sont l'exemple parfait de ceux qui font d'un séjour de courte durée une réussite.

À côté d'eux, la masse des migrants arrivait « en dehors du réseau migratoire » (Lesger *et al.*, 2002), sur la base d'informations diffuses et en supposant qu'il leur serait bien possible de trouver de quoi vivre dans une ville de taille plutôt importante pour la région comme l'était Genève à l'époque. La grande majorité d'entre eux quittait la ville rapidement, victimes de leur inexpérience du terrain. Mais peu à peu, ceux qui restaient apprenaient à apprivoiser le milieu local, s'inséraient dans le réseau social et finissaient par former « une minorité qui accumule de modestes succès individuels et familiaux d'année en année » (Oris et Perroux, 2007, 226). Plus ils restaient à Genève, plus ils accumulaient de capital social. Ce processus

était d'autant plus facilité s'ils étaient en mesure de d'entrer en contact avec la population locale, c'est-à-dire s'ils parlaient couramment français et si leurs relations sociales s'y prêtaient par la profession, la religion ou par l'union avec un membre de la communauté locale.

Cette population immigrée, en cours de stabilisation mais toujours à la merci d'un coup du sort, formait alors un groupe intermédiaire entre les enracinés genevois et la part la plus mobile de l'immigration. Par effet cumulatif, les non-natifs prenaient lentement mais sûrement une place de plus en plus importante au sein de la population de la ville, et chaque nouvelle vague

d'immigrés qui traversait « le marché du travail urbain sans intention d'insertion durable, au moins dans un premier temps », y trouvait désormais des repères (Oris et Perroux, 2007, 226). La ville de Genève illustre en ce sens le processus bien connu des chaînes de migration (Tilly, 1978). Résultats d'un étroit processus de sélection, ces nouveaux Genevois savaient se faire discrets dans une ville hostile, préférant se faire oublier le temps qu'ils soient considérés à leur tour comme des Genevois légitimes.

Adrien REMUND

*Institut d'études démographiques et du  
parcours de vie, Université de Genève  
adrien.remund@unige.ch*

## NOTES

1. Bien que les permis inclus dans l'échantillon aient été délivrés entre 1837 et 1843, la présence de leurs titulaires à Genève peut être suivie en théorie jusqu'en 1845 grâce à l'information que l'on possède sur le nombre de renouvellements. Cette date est en pratique ramenée à décembre 1844 en raison du changement de loi forçant tout étranger à redemander un nouveau permis. À cette date, les trajectoires en villes sont considérées comme censurées « à droite ». Le même traitement a été appliqué aux trajectoires de 17 individus décédés pendant leur séjour à Genève et 24 autres personnes dont la trace a été perdue par manque d'information ou incohérence des registres. Ceci explique que les analyses se déroulent sur une période de sept ans et non six, comme le laisserait penser la durée de l'intervalle intercensitaire.

2. Initialement, il avait été envisagé d'apparier les permis de séjour aux recensements, mais l'exercice s'est avéré techniquement infaisable, principalement en raison du faible nombre de person-

nes encore présentes au moment du recensement et des difficultés rencontrées dans l'identification de chaque individu (Remund, 2010).

3. Durant les six années observées, environ 14 500 personnes ont obtenu un permis de séjour, ce qui revient à une moyenne de 2 417 permis par année. Si 10% de ces personnes se stabilisent à Genève, alors environ 242 immigrants viennent grossir chaque année les rangs de la population genevoise.

4. L'utilisation de la lettre *y* permet d'éviter la confusion avec l'âge qui est habituellement noté *x*. Elle rappelle également la variable *ysm* (years since migration) que les économistes utilisent pour mesurer l'effet de rattrapage des salaires des immigrants en fonction du temps écoulé depuis leur migration (Chiswick, 1978).

5. Pour cela, on cherche à tester la forme fonctionnelle suivante. En se limitant aux 45 premiers mois, afin de minimiser l'impact des fluctuations aléatoires dues aux faibles effectifs, on obtient un coefficient *b* de -0,055 et un  $R^2$  de 0,92. On peut

ainsi conclure que le rapport de cote du risque diminue de 5,5 % chaque mois.

6. La carte a été réalisée sur la base du plan Céard de 1840, digitalisé par le Système d'information du territoire genevois (SITG). La taille de chaque point est proportionnelle au nombre de personnes qui ont déclaré cette adresse à leur arrivée à Genève.

7. Près de deux tiers des personnes nées en France lors des recensements de 1837 et 1843 déclarent être catholiques, ce qui peut paraître beaucoup mais qui ne reflète pas l'écrasante majorité catholique dans la France d'alors.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMS, John W., KASAKOFF, Alice et KOK, Jan (2002), "Migration over the life course in XIX<sup>th</sup> century Netherlands and the american north: a comparative analysis based on genealogies and population registers", *Annales de démographie historique*, 104 (2), 5-27.
- BABEL, Antony (1938), *La Fabrique genevoise*, Neuchâtel/Paris, V. Attinger.
- BORJAS, George J. (1985), "Assimilation, Changes in Cohort Quality, and the Earnings of Immigrants", *Journal of Labor Economics*, 3 (4), 463-489.
- BOURDIEU, Pierre (1980), « Le capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2-3.
- BOZON, Michel (1987), « Histoire et sociologie d'un bien symbolique, le prénom », *Population*, 42 (1), 83-98.
- CHISWICK, Barry R. (1978), "The Effect of Americanization on the Earnings of Foreign-born Men", *The Journal of Political Economy*, 86 (5), 897-921.
- CUÉNOUD, John (1879), *La population flottante et les classes dangereuses à Genève (nos dangers intérieurs)*, Genève, Fick.
- CANDOLLE, Alphonse de (1837), *Lettre à un de MM. les Conseillers d'État sur la question des étrangers qui séjournent ou qui s'établissent dans le canton de Genève*, Genève, Ch. Gruaz.
- DECHAVASSINE, Marcel (1952), *Les Frahans de Samoëns et leur Mourmé: un type d'émigration à profession et langue spéciales*, [S.l.], [s.n.].
- DUBY, Georges, PERROT, Michelle et FRAISSE, Geneviève (1991), *Histoire des femmes en Occident*, t. 4, *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon.
- DUPÂQUIER, Jacques (1984), *Pour la démographie historique*, Paris, PUF.
- ENGELI, Renée et MARIN, Josiane (1974), *Les émigrés à Genève 1789-1798*, mémoire de licence, Département d'histoire économique, Université de Genève, Genève.
- FARON, Olivier (1997), *La ville des destins croisés. Recherches sur la société milanaise du XIX<sup>e</sup> siècle, 1811-1860*, Rome/Paris, École française de Rome.
- FERTIG, Georg (1998), "Balancing, networking and the causes of emigration: early German transatlantic migration in a local perspective, 1700-1754", *Continuity and Change*, 13 (03), 419-442.
- FRIEDLI, Pierre-Alain (1982), « L'Union protestante genevoise (1842-1847): une organisation de combat contre l'envahissement des catholiques », *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 17 (3), 315-371.
- GOMPERTZ, Benjamin (1825), "On the Nature of the Function Expressive of the Law of Human Mortality, and on a New Mode of Determining the Value of Life Contingencies", *Philosophical Transactions of the Royal Society of London*, 115, 513-583.
- GUICHONNET, Paul (1945), « L'émigration saisonnière en Faucigny pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (1783-

- 1860)», *Revue de géographie alpine*, 33, 174-475.
- GUTMANN, Myron et VAN DE WALLE, Etienne (1978), "New Sources for Social and Demographic History: The Belgian Population Registers", *Social Science History*, 2 (2), 121-143.
- HÄGERSTRAND, Torsten (1957), "Migration and Area: Survey of a Sample of Swedish Migration Fields and Hypothetical Considerations on their Genesis", *Lund Series in Geography, Series B*, 13, 27-158.
- HATT-DIENER, Marie-Noël (2004), *Strasbourg et Strasbourgeois à la croisée des chemins. Mobilités urbaines, 1810-1840*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.
- HAU, Michel (1994), *Histoire économique de l'Allemagne XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Economica.
- HENRY, Louis et SAUVY, Alfred (1956), *Anciennes familles genevoises. Étude démographique : XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF.
- HERRMANN, Irène (2003), *Genève entre République et Canton. Les vicissitudes d'une intégration nationale, 1814-1846*, Genève, Passé présent.
- HOCHSTADT, Steve (1999), *Mobility and Modernity: Migration in Germany, 1820-1989*, Ann Arbor, The University of Michigan Press.
- JACKSON, James H. et MOCH, Leslie Page (1989), "Migration and the social history of modern Europe", *Historical Methods*, 22 (1).
- KERTZER, David et HOGAN, Dennis (1985), "Longitudinal approaches to migration in social history", *Historical methods*, 18 (1).
- KIRK, Dudley (1996), "Demographic Transition Theory", *Population Studies: A Journal of Demography*, 50 (3), 361 - 387.
- LANDRY, Adolphe (1934), *La révolution démographique études et essais sur les problèmes de la population*, Paris, INED.
- LASLETT, Peter (1977), *Family life and illicit love in earlier generations*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LESGER, Clé, LUCASSEN, Léo et SCHROVER, Marlou (2002), "Is there life outside the migrant network? German immigrants in XIX<sup>th</sup> century Netherlands and the need for a more balanced migration typology.", *Annales de démographie historique*, 104 (2), 29-50.
- LORENCEAU, René (2001), *Bâle de 1860 à 1920: croissance et mobilités urbaines*, thèse de doctorat, Université de Tours, Tours.
- LUCASSEN, Jan et LUCASSEN, Leo (1997), *Migration, Migration history, History: Old paradigms and New perspectives*, Bern, Peter Lang.
- MEYNET, Mickael (2008), *Les Frahans, maçons de Samoëns et de la haute vallée du Giffre, leur histoire du 14<sup>e</sup> siècle à 1914*, Samoëns, Le Tour.
- MOCH, Leslie Page (1992), *Moving Europeans: Migration in Western Europe since 1650*, Bloomington, Indiana University Press.
- MONNIER, Philippe (1914), *La Genève de Töpffer*, Genève, A. Jullien.
- NOTESTEIN, Frank W. (1953), "Economic problems of population change", *Conference of Agricultural Economists*, 13-31.
- ORIS, Michel et PERROUX, Olivier (2007), «La minorité catholique dans la Rome protestante: contribution à l'histoire démographique de Genève dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle», 201-226, in *Histoire des familles, de la démographie et des comportements: En hommage à Jean-Pierre Bardet*, J.-P. Poussou, I. Robin-Romero et P. Chaunu (dir.), Paris, PUPS.
- ORIS, Michel et RITSCHARD, Gilbert (2007), «Dynamique socioprofessionnelle dans la Genève du 19<sup>e</sup>, enseignements d'une analyse de statistique implicite», 287-300, in *4<sup>èmes</sup> Rencontres Internationales Analyse Statistique Implicative*, éd. R. Gras, P. Orús, B. Pinaud et P. Gregori, Castellón de la Plana.
- ORIS, Michel, RITSCHARD, Gilbert et PERROUX, Olivier (2010), "Growing religious pluralism in early nineteenth-

- century Geneva: new methods for revealing hidden structures and dynamics from censuses.”, *Popolazione e Storia*, 2010-2, 43-58.
- PALLONI, Alberto, MASSEY, Douglas S, CEBALLOS, Miguel, ESPINOSA, Kristin et SPITTEL, Michael (2001), “Social Capital and International Migration: A Test Using Information on Family Networks”, *American Journal of Sociology*, 106 (5), 1262-1298.
- PERRENOUD, Alfred (1979), *La Population de Genève du seizième au début du dix-neuvième siècle: étude démographique*, Genève, Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
- PERRENOUD, Alfred (1998), «Le recul de la mortalité “ordinaire”», in *Histoire des populations de l'Europe*, 2, éd. J. P. Bardet et J. Dupâquier, Paris, Fayard.
- PINOL, Jean-Luc (1991), *Le monde des villes au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette.
- PINOL, Jean-Luc (1999), «La mobilité dans la ville, révélateur des sociétés urbaines», *Annales de démographie historique*, (1), 7-16.
- PINOL, Jean-Luc (2003), *Histoire de l'Europe urbaine*, Paris, Seuil.
- PORTES, Alejandro (1998), “Social Capital: Its Origins and Applications in Modern Sociology”, *Annual Review of Sociology*, 24 1-24.
- RAVENSTEIN, E. G. (1885), “The Laws of Migration”, *Journal of the Statistical Society of London*, 48 (2), 167-235.
- REMUND, Adrien (2009), *Les chemins de la migration: analyse de la mobilité étrangère à Genève (1837-43)*, mémoire de maîtrise, Département d'histoire économique, Université de Genève, Genève.
- REMUND, Adrien (2010), *Socioeconomic mobility of immigrants in 19<sup>th</sup>-century Geneva. Confronting cross-sectional and longitudinal approaches*, mémoire de maîtrise, European Doctoral School of Demography, Lund University, Lund.
- RYCZKOWSKA, Grazyna (2003), *Accès au mariage et structures de l'alliance à Genève, 1800-1880*, mémoire de licence, Département d'histoire économique, Université de Genève, Genève.
- SCHUMACHER, Reto (2010), *Structures et comportements en transition: La reproduction démographique à Genève au 19<sup>e</sup> siècle*, Bern, Peter Lang.
- STACK, Carol B. (1974), *All our kin: strategies for survival in a Black community*, New York, Harper & Row.
- TILLY, Charles (1978), “Migration in Modern European History”, 48-74, in *Human Migration: Patterns and Policies*, W. McNeill et R. Adams eds., Bloomington, Indiana University Press.
- VAN LEEUWEN, Marco H. D., MAAS, Ineke et MILES, Andrew (2004), “Creating a Historical International Standard Classification of Occupations An Exercise in Multinational Interdisciplinary Cooperation”, *Historical Methods: A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History*, 37 (4), 186-197.
- VAN POPPEL, Frans, ORIS, Michel et LEE, James (2004), *The Road to Independance: leaving home in Western and Eastern societies, 16<sup>th</sup>-20<sup>th</sup> centuries*, Bern, Peter Lang.
- WEGGE, Simone (1998), «Migration Decisions in Mid-Nineteenth-Century Germany», *The Journal of Economic History*, 58 (2), 532-535.
- YAMAGUCHI, Kazuo (1991), *Event history analysis*, Newbury Park/London, Sage.
- ZELINSKY, Wilbur (1971), “The Hypothesis of the Mobility Transition”, *Geographical Review*, 61 (2), 219-249.

## RÉSUMÉ

Si les études historiques récentes mettent en évidence d'importants mouvements migratoires avant la révolution industrielle, elles soulignent également leur nature majoritairement temporaire. Pour l'essentiel des immigrants, l'arrivée dans une ville n'est qu'une étape dans un parcours parfois sinueux qui est déterminé à la fois par leurs attentes et les conditions d'accueil qu'ils rencontrent sur leur chemin. Cette étude, qui s'appuie sur les permis de séjour de la ville de Genève entre 1837 et 1843, vise à rendre compte, d'une part, de la diversité des stratégies d'utilisation de la ville et, d'autre part, de l'influence de

certaines caractéristiques socioéconomiques dans la durée d'implantation en ville. À cette fin, l'étude du risque de départ est une technique très parlante qui permet de distinguer des groupes d'individus qui arrivent en ville avec un projet préétabli, d'autres qui, connaissant mal leur environnement, comptent essentiellement sur leur bonne fortune pour trouver de quoi y subsister quelques temps. Les premiers peuvent compter sur une forte solidarité entre pairs, alors que les seconds sont souvent tributaires de leur capital économique et social pour faire leur place.

## SUMMARY

As well as revealing important migratory movements already before the industrial revolution, recent historical studies also underscore their temporary nature. For most migrants, arriving in town is often only a step in a meandering journey, which is determined by their expectations and the conditions of reception that they face on their route. This study, which makes use of the residence permits of the city of Geneva between 1837 and 1843, aims at investigating on one hand the diversity of strategies towards the city, and on the other hand the

influence of certain socioeconomic characteristics on the duration of stay. To this end, studying the risk of return migration is a fruitful technique. It allows to distinguish groups of individuals that come to town with a preestablished project, from others who, given their bad knowledge of the environment, rely essentially on their good luck to subsist in town for a while. The former can rest on a strong sense of peer-solidarity, whereas the latter are often dependent on their economic and social capital to make their way.